

Je suis intéressé(e) par une **VAE Doctorale**...

Étape 1

Demande d'information



- Je complète le formulaire de demande de renseignements VAE sur le site Centrale Nantes en joignant mon CV.
- Je suis convié(e) à une réunion d'information collective.

Étape 2

Entretien individuel

- Je suis convié(e) à un entretien individuel avec une accompagnatrice VAE afin d'échanger sur mon parcours et mes motivations, et de confirmer que je suis éligible à la VAE et à la certification que je vise.
- Je pose mes questions et je confirme ou non mon souhait de présenter mon dossier.
- Pour m'aider à construire mon projet, je peux faire appel à la cellule Conseil.

Étape 3



Avis candidature

- Je reçois l'avis de Centrale Nantes sur son analyse globale au regard de ma candidature (l'avis n'est qu'un avis et ne présage donc pas du résultat de la recevabilité).
- Je confirme que je souhaite déposer un dossier.

Étape 4

Devis et financement

- Je reçois alors le devis pour mon projet de VAE.
- Je prépare et valide mon financement en fonction de ma situation.

Étape 5

Dossier de faisabilité



- Je rédige le dossier de faisabilité, rassemble les justificatifs et dépose mon dossier sur la plateforme prévue à cet effet.
- Le dossier comprend :
 - le Cerfa 12818* 02
 - un CV détaillé (format notice individuelle)
 - une liste recensant l'intégralité des publications hiérarchisées et organisée avec pertinence
 - une lettre de motivation de 2 pages.
- Une accompagnatrice VAE de Centrale Nantes accusera réception de mon dossier et le transmettra à l'école doctorale.
- La recevabilité (favorable ou défavorable) est prononcé par le conseil de l'école doctorale.

Étape 6

Rédaction du dossier de validation



- Je rédige le dossier de validation qui comprend :
 - 1 mémoire technique (mémoire de thèse)
 - 1 mémoire d'explicitation des compétences (réflexivité sur la progression du parcours professionnel en lien avec la méthodologie de la VAE).
 - 1 preuve dans le parcours d'une connaissance des enjeux d'éthique
- L'accompagnement par un directeur de thèse (qui dispose d'une habilitation à diriger des recherches) est obligatoire
- Je dépose mon dossier sur la plateforme prévue à cet effet.

Étape 7

Jury de VAE



- Je reçois une convocation au plus tard un mois avant la soutenance.
- Le déroulement de la soutenance est celui d'un doctorat « classique »
- La composition du jury VAE de doctorat respecte tout à la fois les dispositions prévues pour la composition d'un jury de VAE et celles qui président à l'élaboration d'un jury de thèse.

Étape 8

Décision du Jury

- Je participe à la restitution orale du président du jury après délibération du jury pour connaître la décision et les éventuelles orientations
- 3 décisions possibles :
 - Validation totale
 - Validation partielle
 - Aucune validation

